L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Écorans, Pierre & Villard

Avril 2013 – n° 20

L'ÉDITO du MAIRE

D'habitude dans ce premier bulletin municipal de l'année je vous présente les grandes lignes du budget primitif car son vote devait avoir lieu impérativement avant le 31 mars. Désormais cette date butoir est reportée au 14 avril. Ces journées supplémentaires nous permettent de connaître avec précision les dotations financières diverses versées à notre collectivité en provenance notamment de l'Etat. Malheureusement la presse en fait écho journalièrement, ces dotations diminueront chaque année et nous devons adopter nos choix, nos investissements en fonction de cette baisse de nos revenus si nous ne voulons pas en cette période de difficultés économiques augmenter les impôts locaux pour combler ce déficit. La Communauté des Communes a choisi la même stratégie au vu de la baisse de ses dotations. Et pour ne pas alourdir la fiscalité des contribuables en maintenant les taux d'imposition actuels elle a restreint ses investissements.

Notre budget 2013 d'investissement sera consacré aux programmes engagés en 2012 (centre communal multi-activités et aménagement extérieur, agrandissement du bâtiment de la voirie, enfouissement des réseaux secs et humides à Ecorans et Pierre…). En 2008 nous avions inscrit dans notre profession de foi la réalisation d'un chemin piéton et cyclable reliant Collonges à Ecorans. Un relevé topographique du projet a été réalisé par un géomètre. Un emplacement réservé figure sur le nouveau plan d'urbanisme de la commune. Nous pourrions bénéficier d'une subvention de 25% sur le coût du projet attribué par la Communauté des Communes mais il fallait attendre que le schéma de mobilité douce qui concerne toutes les communes du Pays de Gex soit adopté, ce qui fût fait en 2012. Mais malheureusement suite aux contraintes budgétaires de la CCPG ces aides n'ont pas été retenues comme prioritaires. En conclusion cette réalisation sera entièrement à la charge de notre commune et je demanderai au Conseil Municipal que l'on engage cette réalisation en 2014.

Dans quelques jours nous tournerons le dos à cet hiver tenace qui nous rappelé ceux d'antan, c'est avec impatience que nous attendons le printemps pour profiter pleinement de notre environnement rural.

A bientôt, Amicalement, André DUPARC

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Voirie – Et si chacun triait et respectait…

Voilà la belle vue à laquelle ont droit régulièrement quelques habitants de la commune résidant à proximité de certains « Points Verts ». Manque de civisme, de respect envers les autres et la nature, voilà le résultat du « Je-m'en-foutisme » total de certaines personnes.

Mettre les bouteilles et les journaux dans les containers, casser les gros cartons, évacuer la ferraille et les appareils électroniques, et même des batteries de voitures (extrêmement dangereux et polluant) c'est la nouvelle tâche supplémentaire qui incombe depuis quelques mois aux employés de la voirie. Tout cela à cause de quelques individus qui ne respectent rien, qui n'ont même pas le courage de trier leurs déchets et qui les déposent aux pieds des containers sans se soucier des conséquences.

En cas de manque de place dans certains containers, il existe quatre sites de tri sélectif sur la commune : un au Champ de Foire et un rue de Remolan pour Collonges, un rue du Crêt de la Neige et un quatrième rue de la Cour à Ecorans, sans oublier la déchetterie de Péron ouverte tous les jours.

Un petit effort de la part de certains et Collonges deviendra plus propre et plus agréable à vivre.

Bernard FOL, adjoint voirie.

Centre Communal Multi-Activités

Cinq logements seront aménagés au 2ème étage de ce bâtiment. Trois T2 : un de 66,16m², un de 56,33m² et un de 58,96m². Deux T3 : un de 76,24m² et un de 75,96m².
Le 1er étage sera occupé par quatre cabinets médicaux, deux cabinets de dentiste, trois cabinets de kinésithérapeutes, un cabinet d'infirmières et un cabinet de pédicure.
Le rez-de-chaussée accueillera une supérette, une boucherie-charcuterie-traiteur, une pharmacie, un psychologue, un local assistante sociale.
Au rez-de-jardin s'installeront un salon de coiffure et un salon d'esthétique. Nous y trouverons également cinq garages et cinq caves attribués aux cinq logements du 2ème étage.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2013 à l'unanimité les membres présents ont décidé de vendre les cinq appartements aux prix de 4.000€/m². Ces logements sont destinés à une habitation principale individuelle unifamiliale.
Prochainement une fiche de commercialisation de chaque logement sera consultable au secrétariat de mairie. Mais toutes personnes intéressées peuvent d'ores et déjà envoyer un courrier à l'attention de :
Monsieur le Maire, 10 Grand'Rue 01550 COLLONGES.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2013 / 2014

Inscriptions des enfants nés en 2010 qui rentrent en petite section (nés entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 inclus)

1 – Inscription à la Mairie de Collonges
Les inscriptions auront lieu du 18 mars 2013 au 8 avril 2013 inclus en Mairie.
Se présenter avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile (facture EDF ou eau, quittance de loyer, etc.), aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie.

2 – Admission à l'Ecole du Centre, 75 place du Champ de Foire 'bureau direction'
Les inscriptions auront lieu du 18 mars 2013 au 19 avril 2013 inclus à l'Ecole du Centre.
Venir avec les documents suivants : certificat d'inscription délivré par la Mairie, livret de famille et carnet de santé ou attestation de vaccination (pour information : seul le vaccin DT Polio est obligatoire) ; aux horaires suivants : **les jeudis et vendredis toute la journée aux horaires scolaires et jusqu'à 16h30 le soir, et sur rendez-vous pour les autres jours (demande de rendez-vous à formuler par mail : ce.0010416x@ac-lyon.fr).**

Les manifestations de la Bibliothèque de Collonges

- **Les chauves-souris sont arrivées à la bibliothèque.**

En collaboration avec la CCPG et le Biblios-Unies, une exposition leur est consacrée jusqu'au 15 avril.
A cette occasion, **le vendredi 12 avril 2013 à 19h**, une conférence vous sera proposée par Céline Rochet spécialiste des chauves-souris.
Tout public (à partir de 8 ans). Entrée libre.
Inscription à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou par e-mail.

- **Ce début d'année voit également l'arrivée de nouvelles bénévoles à la bibliothèque** qui vont venir compléter l'équipe en place, notamment pour l'accueil des scolaires.

Néanmoins, nous sommes encore à la recherche de bénévoles. Alors si vous aimez les livres et si vous avez quelques heures par semaine à consacrer à la bibliothèque : venez nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Horaires :
- Lundi 16h30 à 19h - Mercredi 15h à 17h30 - Vendredi 16h30 à 19h
Bibliothèque Municipale - 60 Grand'Rue Tél. : 04 50 56 72 06 E-mail : bibliotheque.collonges@orange.fr

Les manifestations du Comité d'Embellissement

➢ Repas dansant le samedi 20 avril 2013

Rendez-vous à ne pas manquer : le repas dansant organisé par le Comité d'Embellissement, pour le 20 avril dès 19h30 au Foyer Rural avec le fameux orchestre Jacky Guilloux.
Au menu : Terrine de lapin / Filet mignon aux cèpes / Gratin dauphinois et roulé de courgettes à la fondue de carottes / Fromage Brie et tomme de Savoie / Gâteau basque

Cartes en vente, au prix de 25€ chez l'Office du Tourisme, chez Proxi et chez les membres du comité.
Réservations : 04 50 59 64 87 / 04 50 59 60 32 / franceranieri@hotmail.com

➢ Voyage du 29 mai au 2 juin 2013

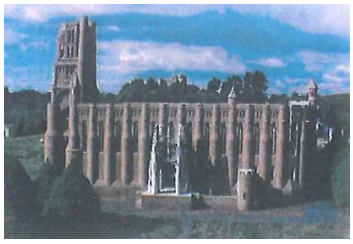

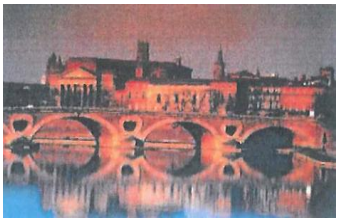

Comme chaque année le Comité d'Embellissement organise un voyage que nous voulons riche en découvertes et intérêts, du 29 mai au 2 juin.

Nous visiterons les villes de Toulouse, Albi, Lacaune et Carcassonne, une cave à vin et une cave à fromage, le célèbre Roquefort, mais les points forts du voyage seront la visite du site aéronautique, fleuron de l'industrie nationale française où a lieu le montage des avions A380 et le viaduc de Millau, autre grande réussite technique nationale.

Le voyage est ouvert à tout le monde, dans la limite des places disponibles et les personnes intéressées peuvent réserver auprès de Mme Monique CURT (tel 04 50 56 71 48) ou franceranieri@hotmail.com.
Prix, tout compris, en dehors des frais personnels : 680€ pour les 5 jours.

Défi du Fort – Dimanche 28 avril 2013

Le Défi du Fort l'Ecluse est d'ores et déjà sur les rails, il sera organisé le **dimanche 28 avril 2013**. Ce sera la 10ème édition de cette course qui allie sport et patrimoine. Cette journée permettra de découvrir ou de redécouvrir ce site chargé d'histoire. La course est ouverte à tous, il suffit d'être en bonne santé…
Les sportifs peuvent déjà s'inscrire pour la course d'un kilométrage de 5,4 km et qui comprend l'ascension des 917 marches creusées dans la roche. Un mini défi sera organisé l'après-midi pour les enfants.

Inscriptions : 04 50 59 40 78 otcollon@ccpg.fr (Adulte 7€ Enfant 1€)
Certificat médical ou licence OBLIGATOIRE - Autorisation parentale pour les enfants

---

Ecole de Danse de Collonges – samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2013

L'Ecole de Danse de Collonges a le plaisir de vous annoncer son nouveau spectacle qui aura lieu au Centre ECLA de Vulbens : **Samedi 18 mai 2013 à 15h et 20h30 et Dimanche 19 mai 2013 à 16h**.

Cette année nous avons choisi le thème des 7 Péchés Capitaux. Un angelot tombé du ciel va se laisser entraîner en Enfer par un diablotin… Une centaine d'élèves – dès 5 ans pour la classe Eveil, jusqu'aux classes Adultes – participeront à ce spectacle où tous nos cours seront représentés (Classique, Jazz, Claquettes, Comédie Musicale).

Réservation des places : dès le 8 avril pour les familles des élèves puis, à partir du 15 avril le public collongeois pourra téléphoner à Ariane GAUTIER au 04 50 56 71 02.

« Collonges au fil du temps » - Les 1er et 2 juin 2013

J'organise une exposition photographique sur l'évolution de Collonges au fil du temps. Elle se déroulera **le samedi 1er et le dimanche 2 juin 2013** à la salle de musique.
Je suis donc à la recherche de clichés (photos, cartes postales…) de Collonges à différentes époques (paysages, village, maisons, scènes de vie quotidienne…) afin de les exposer ; les personnes souhaitant me faire parvenir des photos peuvent me contacter par mail ou par téléphone.

Un atelier gratuit de danse, animé par des professionnels du spectacle, destinés aux enfants de 8 à 12 ans, viendra compléter l'exposition. Il se déroulera à la salle d'évolution de l'école, **les 1er et 2 juin 2013 de 14h30 à 16h30**. Lors de cet atelier, les enfants pourront acquérir les bases nécessaires à la pratique de ces activités et développer leur créativité autour d'un thème donné : le temps.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant (par mail ou par téléphone).

Melissa VESIN – 06 76 17 05 96 – melivesin22@hotmail.fr

*Inscription pour : le samedi, le dimanche ou les deux jours. Il sera tout de même possible de se présenter le jour même sans inscription dans la limite des places disponibles.

Une Nouvelle Année Musicale pour l'ensemble de Cuivres de Chancy – Collonges
Concert annuel – Dimanche 9 juin 2013

Nous voici en début d'une nouvelle saison musicale. Notre ensemble de cuivres se compose d'une vingtaine de musiciens franco-suisses. Ensemble, nous préparons un programme varié et surprenant mélangeant les rythmes, les mélodies connues et les sons.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir à la salle de musique de Chancy à 20h30. Ces répétitions sont ouvertes à tous et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir nous écouter et même plus, venez nous rejoindre sur nos rangs. Notre directeur, Marc GALLAY mène la baguette pour ce nouveau programme.

Cette année 2013, différentes manifestations sont programmées telles que le festival des musiques du Pays de Gex à Bellegarde, des commémorations, le 1er août à Chancy, les promotions, la fête des vendanges à Russin, la Désalpe… **et notre concert annuel qui se déroulera le dimanche 9 juin 2013 à la salle de musique de Collonges**. Nous sommes également à votre disposition pour des concerts de quartier le vendredi soir à partir de 20h. Dans ce cas, il serait nécessaire de prendre contact avec Céline par le biais du secrétariat de notre Mairie.

Cette année, notre école de musique regroupe 11 élèves. Les cours sont dispensés le mercredi matin dans les locaux de l'ancienne école primaire d'Ecorans. Un cours destiné aux adultes devrait voir le jour dès le début d'année 2013… Il n'y a pas d'âge pour apprendre ! Chaque musicien est très heureux de donner un peu de son temps, dans une ambiance conviviale et amicale. Nous vous attendons, que vous soyez musicien ou non. La musique n'a pas de barrière et sait se faire comprendre dans toutes les langues.

Céline GRAZIOTTI.

École de Musique Intercommunale du Pays de Gex

École de Musique Intercommunale du Pays de Gex

Challex Collonges Farges Péron Pougny St-Jean St-Genis

Jusque dans les années soixante-dix la plupart des musiciens des différentes fanfares et harmonies du Pays de Gex étaient formés en interne avec les musiciens les plus aguerris. Après quelques semaines ou mois de cours ils rentraient dans les rangs et évoluaient aux contacts des anciens.

Afin de pérenniser la vie de nos sociétés et d'améliorer la qualité musicale, des écoles de musiques se sont créées.

C'est ainsi qu'a été fondée l'École de Musique Intercommunale du Pays de Gex le 19 mars 1987. Régie sous forme d'association loi 1901 son but est d'organiser et de gérer financièrement l'enseignement musical dispensé aux élèves, pour favoriser l'essor des sociétés adhérentes.

Les enseignants sont des professionnels de la musique engagés par l'EMIPG, itinérants dans les communes suivantes : Challex, Collonges, Farges, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville et Saint Genis-Pouilly. Chaque société adhérente gère les inscriptions de sa commune et est représentée au conseil d'administration par un ou deux membres.

Le fonctionnement de l'école de musique est assuré par les subventions des différentes communes et les cotisations des parents. La gestion pédagogique est assurée par un coordinateur. Le reste, assuré par des bénévoles permet de réduire au minimum le coût de fonctionnement, mais demandant une grande implication des différents membres.
Quinze professeurs enseignent à l'EMIPG pour un total d'environ 100 heures hebdomadaires. Hormis la formation musicale de base, les disciplines enseignées sont le trombone à coulisse, l'euphonium, le cor, la trompette, le saxophone, la clarinette, le hautbois, la flûte traversière, les percussions, la guitare et le piano.

L'école suit un programme de formation édicté par la Confédération Musicale de France. Certains élèves de notre école ont poursuivi par la suite leur formation et ont atteint un statut de professionnel en tant qu'enseignant, directeur ou musicien d'orchestre.
En constante recherche d'une école innovatrice et dynamique, de nouvelles possibilités sont proposées telles que les ateliers d'instruments dès la première année ou des partenariats avec d'autres institutions.
Chaque année plusieurs auditions sont organisées, par instruments, par niveau, individuellement ou collectivement. L'année scolaire se termine par une remise des prix clôturant une année pour la plupart fructueuse, particulièrement en 2012 avec 100% de réussite pour 8 élèves ayant réussi leur diplôme de fin d'étude clôturant plus de 10 d'études musicales. En fonction des instruments et du niveau de chacun les jeunes élèves rejoignent dès la 2ème ou 3ème année l'orchestre junior de leur société et poursuivent dans l'orchestre senior permettant ainsi à nos sociétés d'exister et de les faire évoluer avec des musiciens de qualité.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Votre représentante locale, Céline Graziotti au 06 20 69 64 02 (celine.graziotti@cg01.fr)
Les co-présidents Martine Fernoux +41 79 208 49 74 (martine.fernoux@wanadoo.fr)
ou Marc Lehmann 06 84 91 33 92 84 (marclehmann01@yahoo.fr)

La Pétanque Collongeoise

Les amoureux du jeu de pétanque vont pouvoir pratiquer leur sport favori dès l'arrivée des beaux jours, c'est le site des « Boules d'Ecorans » qui accueillera les joueurs pour des parties amicales le dimanche après-midi… En attendant, le site demande un rafraîchissement et les bénévoles seront les bienvenus…

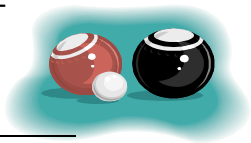

Merci de contacter 04 50 59 40 78 ***otcollon@ccpg.fr***

Les Aiguilles Magiques

Bien que discrète et timide cette association créée en 2007, est encore en pleine évolution.
Pour la deuxième année consécutive, elle accueille les enfants qui sont au nombre de 10, âgés de 8 à 14 ans, exclusivement de Collonges mais l'association est ouverte à tous.

Nous participons cette année à deux défis :

- le 1er consiste à broder sur le thème de la mer un motif de diamètre maximum 3,6 cm, que nous enverrons début juin à l'école de broderie d'art de Quimper, qui se chargera d'en faire des badges et les vendra cet été à 3€ au profit de la Société Nationale de Sauveteurs en Mer. L'objectif de l'école est d'atteindre les 10 000 badges!

- le 2ème défi est pour l'association « Rêve » qui demande des carrés brodés de diverses dimensions, elle en fera des petits coussins à pendre et les vendra lors de diverses manifestations. Je rappelle que cette association permet de réaliser un rêve pour un enfant malade.

Ces défis vous tentent, alors rejoignez-nous!!!!

Pour plus de renseignements contactez Mme ALMEIDA au 04 50 42 24 09 qui se chargera de faire des envois groupés.

Le Sou des Ecoles : explications et fonctionnement

Suite aux récentes interrogations relevées lors du dernier conseil d'école concernant le fonctionnement de notre association, nous profitons de la large distribution de ce journal pour vous donner une meilleure vision de notre activité et apporter quelques éclaircissements.

Le Sou des écoles est un association de loi 1901 dont l'objet est d'organiser diverses manifestations et animations telles que la kermesse, le carnaval, la fête de Noël, etc., dans le but de récolter des fonds qui serviront à financer des projets à vocation pédagogique, culturelle, sportive, sociale, et/ou artistique pour les élèves dans le cadre de l'école comme par exemple la piscine pour les élèves, les sorties raquettes, les sorties de fin d'année, les classes découvertes ou encore des spectacles ou visites de musées.

Les membres sont des parents d'élèves qui investissent un peu de leur temps et de leur énergie pour récolter des fonds pour les enfants. Les enseignants sont responsables du choix des activités et des projets pour leurs élèves. Sur la base d'un budget complet, et après validation par la direction de l'école, la demande de financement est soumise au « Sou » pour approbation de la partie financière uniquement.

Voici quelques informations chiffrées sur la base de notre bilan de l'année 2012/13 :
Dépenses scolaires : **23.104€** soit 2.100€/classe et 82€/élève
Recettes : **26.744€** dont 8.058€ de subvention de la Mairie

Si vous désirez avoir plus de détails, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Les bilans, règlements et statuts sont à votre disposition. Vous pouvez également consulter notre site internet : www.soucollonges.fr . L'association est ouverte à tous les parents d'élèves qui veulent bien participer en donnant un peu de leur temps ou en partageant leurs compétences et leur savoir-faire.

Pour le Sou, Sophie GREMION, Présidente

sogedo *vous informe : au sujet des fuites après compteur*

Si vous constatez une augmentation de votre consommation d'eau, supérieure au double de vos consommations habituelles, et si cette évolution vous semble anormale, si votre abonnement concerne un local d'habitation, vous êtes

susceptible de bénéficier d'une remise partielle sur le montant des consommations liées à la fuite. En effet, le décret d'application relatif au traitement des fuites après compteur, attendu depuis la loi du 17 mai 2011, est enfin paru le 24 septembre 2012.

Ce qui change dès aujourd'hui : l'encadrement des conditions d'octroi des dégrèvements et leur montant. Ces nouvelles règles s'appliquent pour les factures émises à compter du 17 septembre 2012.

- Elles concernent uniquement les locaux d'habitation et les fuites sur canalisations (à l'exclusion de celles situées au niveau des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage).
  Les dégrèvements (dénommés dans le décret « écrêtements ») sont subordonnés à la production par l'abonné d'une attestation d'une entreprise de plomberie précisant la localisation de la fuite et la date de la réparation.
  La demande d'écrêtement doit être adressée dans le mois qui suit la réception de la facture constatant la surconsommation. Il ne peut être imposé aucune autre condition telle que : fuite visible, bonne foi ou absence de fuite antérieure …
- Si les conditions du décret sont réunies, le montant obligatoire de l'étêtement varie selon le service :
  - Pour l'eau potable : dégrèvement de la part variable excédant le double de la moyenne des consommations des 3 dernières années.
  - Pour l'assainissement : dégrèvement total de la part variable excédant la moyenne des consommations de 3 dernières années.

Ce qui change à compter du 1er juillet 2013 : l'information obligatoire aux abonnés sur les surconsommations constatées et les démarches à effectuer pour obtenir un écrêtement. Dans le cadre de sa démarche qualité, SOGEDO a décidé d'adresser ces courriers sans attendre l'échéance réglementaire de juillet 2013. Une information des surconsommations constatées lors d'une relève (c'est-à-dire celles qui dépassent le double de la moyenne des 3 dernières années) doit être adressée au plus tard lors de la facturation. Cette information doit mentionner les démarches à effectuer pour obtenir un écrêtement. A défaut, le paiement des parts qui excèdent le double des consommations antérieures ne pourra être réclamé et ce, même si l'abonné n'a pas fait réparer la fuite par un professionnel. ***Renseignements auprès de votre centre SOGEDO.***

QUE S'EST-IL PASSÉ À COLLONGES

Les escargots de Collonges ne craignent pas la neige…

Malgré la neige, les résultats sont une réussite. Au final, le Téléthon de Collonges aura remonté **20.851€** à l'AFM – Téléthon. La clôture des comptes du Téléthon 2012 a pu être effectuée.

Quand on analyse ce temps-fort, on peut voir que d'une part, la manifestation est une œuvre caritative très mobilisatrice, et que d'autre part, elle tient lieu de fête de village, ce qui pérennise l'engouement qu'elle suscite. Pour preuve, la réputation qu'elle engendre dans le Pays de Gex, voire au-delà, n'est plus à faire.
L'attachement à la cause du Téléthon est important. Les Collongeois font don de leur temps et de leurs compétences avec générosité et se rejoignent avec plaisir pour un évènement festif et de partage.

Cet élan considérable repose sur six pôles qui sont l'administratif, la logistique, les animations, la recherche des sponsors, la communication et les finances. Suite à notre expérience enrichissante de la manifestation 2012, nous pensons que l'organisation du prochain Téléthon sera facilitée par la création de groupes de travail autour de ces composantes, chaque groupe étant représenté au sein du comité. Pour nous il est aussi très important que cet événement suscite une dynamique de village qui rapproche nouveaux et anciens Collongeois.

Le Téléthon Merci n'a pas pu avoir lieu, toutefois tous les bénévoles, intervenants et sponsors sont chaleureusement remerciés pour leur participation ou leur contribution. Les personnes intéressées par l'organisation de l'édition 2013 peuvent nous contacter, nous serons ravies de les informer et de les faire profiter de notre expérience.

Le Comité d'organisation du Téléthon.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Fort l'Ecluse

Le **samedi 2 février**, une délégation de Jeunes Sapeurs-Pompiers de la section du Fort-l'Ecluse est allée braver le froid et la pluie de la Bresse pour aller porter haut les couleurs de l'association. Plus de 20 jeunes se sont élancés au départ du Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain : un parcours de 2440m pour les novices et jusqu'à 5000m pour la catégorie des cadets.

Deux de nos athlètes sont montés sur la première marche du podium, Marie Magnin pour les benjamines et Kévin Labourier pour les minimes.
Accompagnés de Laura Besselièvre, 8ème benjamine, ils ont pu représenter la section et le département de l'Ain au Cross Inter-régional d'Annecy qui s'est tenu à Annecy le samedi

9 mars. Grâce à leur participation et leur esprit sportif, ainsi que celui de tous les autres athlètes de l'Ain de tous âges et de toutes catégories, notre département est monté sur la première marche du podium, devant les 7 autres départements de Rhône-Alpes et les 4 de la région Auvergne.
Une réussite n'arrivant jamais seule, nous pouvons également féliciter nos jeunes qui ont suivi avec succès leurs premières formations de secourisme : Manon Charvet, Damien Jeanmonod, Amélie Kempf, Julianne Cuinier, Angelina Cupertino, Kellie Leveugle, Baptiste Frodure et Clément Durovray ont passé leur session de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), et les plus grands ont même poursuivi avec leur formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1(PSE1). Damien, Manon, Amélie, Julianne et Angelina devraient passer leur Brevet National de Jeune Sapeurs-Pompiers (BNJSP) en octobre prochain avant de pouvoir rejoindre les effectifs actifs du Centre de Secours de Collonges.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers se réjouit de voir tant de motivation et de dynamisme rejoindre ses rangs prochainement.
Les jeunes de la section doivent désormais concentrer leurs efforts sur la rencontre départementale d'athlétisme et de Parcours Sportif Sapeurs-Pompiers qui aura lieu prochainement, le samedi 6 avril.

Le Président de la Section des JSP du Fort-l'Ecluse, LTN Pascal CUINIER
La Responsable du Sport, CAL Solenn LAUGAUDIN

FÊTES ET ÉVÉNEMENTS

Date	*Événement*	*Lieu*	*Qui organise ?*	*Contact*
Samedi 6 avril	***Audition générale de l'Ecole de Musique***	***Foyer rural***	***Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex***	***04 50 56 40 22 martine.fernoux@wanadoo.fr***
Vendredi 12 avril 19h	***Conférence sur les Chauve-Souris***	***Bibliothèque de Collonges***	***Bibliothèque de Collonges***	***04 50 56 72 06 bibliotheque.collonge@orange.fr***
Samedi 13 avril	***Soirée du Sou***	***Foyer rural***	***Sou des Ecoles***	***04 50 48 34 26 kzm20056@live.fr***
Samedi 20 avril 19h30	***Repas dansant (entrée 25€)***	***Foyer rural***	***Comité d'Embellissement (sur réservation)***	***04 50 59 60 32 franceranieri@hotmail.com***
Dimanche 28 avril	***Défi du Fort***	***Fort l'Ecluse***	***Office du Tourisme***	***04 50 59 40 78 otcollon@ccpg.fr***
Samedi 18 et Dimanche 19 mai	***Spectacle de l'Ecole de Danse***	***Centre ECLA Vulbens***	***Ecole de Danse***	***04 50 56 71 02 nanoumi@hotmail.com***
Samedi 25 mai	***Bal***	***Foyer rural***	***Jeunesse d'Ecorans***	***04 50 59 40 23 monier0@etu.unige.ch***
Samedi 1 et Dimanche 2 juin	***Exposition « Voyage à travers le Temps »***	***Salle de musique Salle d'évolution***	***Melle Mélissa Vesin***	***04 50 59 62 44 melivesin22@hotmail.fr***
Dimanche 2 juin	***Vide-grenier***	***Place du Champ de Foire + Foyer rural***	***Sou des Ecoles***	***04 50 48 34 26 kzm20056@live.fr***
Dimanche 9 juin	***Concert annuel***	***Salle de musique***	***Ensemble cuivres Chancy-Collonges***	***06 20 69 64 02 celine.graziotti@cg01.fr***
Samedi 22 juin	***Kermesse***	***Place du Champ de Foire + Foyer rural***	***Sou des Ecoles***	***04 50 48 34 26 kzm20056@live.fr***
Lundi 24 juin	***Feux de la St Jean***	***Champ de la Madone***	***Comité d'Embellissement***	***04 50 59 60 32 franceranieri@hotmail.com***

Vous trouverez beaucoup d'autres activités et animations sur le site du Fort l'Ecluse:

http://www.cc-pays-de-gex.fr/fortlecluse/-Francais-.html

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

Du lundi au vendredi :	*Samedi :*	*Dimanche & jours fériés :*
8h – 12h / 14h – 19h30	*9h – 12h / 15h – 19h*	*10h – 12h*

DÉCHETTERIE DE PÉRON

Du lundi au vendredi :	*Samedi : 8h30 – 18h*	*Fermeture les jours fériés :*
8h30 – 12h & 13h30 – 18h	*Dimanche : 9h – 12h*	*01/04,1, 8, 9 et 20/05, 15/08*

NUMÉROS IMPORTANTS

Pompiers	*18 – ou 112 (portable)*	*Podologue*	*04 50 59 54 79*
Gendarmerie	*17*	*Psychologue*	*06 15 47 47 59*
Médecins	*04 50 56 71 00*	*Assistante sociale*	*04 50 42 12 65*
Infirmières	*04 50 56 71 64*	*École & psy.*	*04 50 59 68 30*
Pharmacie	*04 50 59 60 17*		*ce.0010416x@ac-lyon.fr*
Dentiste	*04 50 59 61 31*	*Office du tourisme*	*04 50 59 40 78*
Kinésithérapeute	*04 50 59 66 19*		*otcollonges@ccpg.fr*

Vous aimeriez publier un article ou autre ? Merci d'envoyer vos suggestions de préférence par email ou bien déposez-les à la Mairie. Pour le bulletin de juillet 2013, avant le :
15 juin 2013
Nous nous réservons le droit d'en différer la publication.

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30
& lundi mardi et jeudi : 17h - 19h
Tel. 04 50 59 61 25
Fax. 04 50 56 70 63
collonge@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.fr

Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.
Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique